

## Tableau récapitulatif des mentions obligatoires sur les annonces de vente

Mentions Obligatoires Support de L'annonce	Description du bien (type, surface, localisation...)	Prix TTC et répartition honoraires	DPE (étiquette énergie + climat)	Mention DPE F/G	Mention risques (Géorisques, etc.)	Accès barème Honoraire / infos pro agence
Site internet / portail d'annonces	<p><b>OUI:</b> L'annonce immobilière présente les <b>caractéristiques principales</b> du bien vendu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Type de bien (appartement, loft, maison...)</li> <li>- Prix de vente (voir détail colonne prix de vente)</li> <li>- Situation géographique</li> <li>- Superficie et composition</li> <li>- État du bien (travaux à prévoir, neuf, rénové...)</li> </ul> <p>+ Si bien en copropriété :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bien vendu soumis au statut de la copropriété</li> <li>- Nombre de lots de copropriété dans l'immeuble</li> <li>- Montant moyen annuel des charges payées par le vendeur</li> <li>- Procédure en cours en raison des difficultés rencontrées par la copropriété (mesures préventives, plan de sauvegarde)</li> <li>- Surface loi Carrez</li> </ul> <p>Article L111-1 du Code de la consommation, Article L111-2, Article L221-5, Article L221-12</p>	<p><b>OUI:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Honoraire charge acquéreur : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Prix du bien avec le montant des honoraires TTC</li> <li>○ Prix du bien sans le montant des honoraires</li> <li>○ Pourcentage des honoraires</li> <li>○ Qui paye les honoraires du professionnel (vendeur ou acheteur).</li> </ul> </li> <li>• Honoraire charge vendeur : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Prix du bien sans le montant des honoraires TTC</li> <li>○ Qui paye les honoraires du professionnel (vendeur ou acheteur)</li> </ul> </li> </ul> <p>La taille des caractères du prix du bien mentionné honoraires inclus est plus importante que celle du prix du bien hors honoraires. Le prix de vente ne peut en aucun cas inclure la part des honoraires à la charge du vendeur</p>	<p><b>OUI:</b> le DPE indique de façon lisible et en couleur les classements énergétique et climatique du bien sur des échelles de référence (de A, extrêmement performant à Extrêmement peu performant).</p> <p>Le DPE indique le montant des dépenses théoriques annuelles d'énergie pour un usage standard. Il précise l'année de référence des prix de l'énergie utilisés pour établir cette estimation.</p>	<p><b>OUI:</b> Quand le logement est classé F ou G, l'annonce doit comporter la mention « logement à consommation énergétique excessive ».</p>	<p><b>OUI:</b> L'annonce immobilière doit comporter la mention suivante : « Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : <a href="http://www.georisques.gouv.fr">www.georisques.gouv.fr</a> ».</p>	<p><b>OUI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Accès barème :</b> le barème doit être aisément accessible (en deux clics maximum depuis la page d'accueil)</li> <li>• <b>Informations professionnelles de l'agence</b> (Art R123-237 Code de com) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Raison sociale complète</li> <li>○ Numéro Carte T</li> <li>○ Garantie financière : assureur + n° police</li> <li>○ SIREN + RCS ville</li> <li>○ Lieu du siège social</li> </ul> </li> <li>• <b>+ Si agent commercial habilité :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mention du statut d'agent commercial (Article 6-2 loi Hoguet)</li> <li>○ Le nom précédé ou suivi de la mention « El » ou « Entrepreneur Individuel » (Art R123-237 code com)</li> <li>○ Numéro immatriculation RSAC et lieu de délivrance (Art R 134-12 du code de com)</li> <li>○ Si constitution patrimoine affecté : objet de l'activité professionnelle à laquelle le patrimoine est affecté et dénomination incorporant le nom, ou nom d'usage, précédé ou suivi immédiatement des termes « entrepreneur individuel à responsabilité limitée » ou « EIRL » (Art R 134-12 Ccom)</li> </ul> </li> </ul>
Réseaux sociaux	<p><b>OUI:</b> idem que pour les annonces sur les plateformes en ligne, l'annonce doit comporter les caractéristiques principales du bien</p>	<p><b>OUI:</b> idem que pour les annonces sur les plateformes en ligne</p>	<p><b>OUI:</b> idem que pour les annonces sur les plateformes en ligne</p>	<p><b>OUI:</b> idem que pour les annonces sur les plateformes en ligne, <a href="#">Article R126-21 CCH</a></p>	<p><b>OUI:</b> idem que pour les annonces sur les plateformes en ligne</p>	<p><b>OUI:</b> idem que pour les annonces sur le site internet de l'agence et les plateformes en ligne</p>

Vitrine / affichage physique	<p><b>OUI :</b> idem que pour les réseaux sociaux, l'annonce doit comporter les caractéristiques principales du bien</p>	<p><b>OUI</b> idem réseaux sociaux et annonces en ligne</p>	<p><b>OUI</b> idem réseaux sociaux et annonces en ligne</p>	<p><b>OUI :</b> idem</p>	<p><b>OUI</b> idem réseaux sociaux et annonces en ligne</p>	<p><b>OUI</b> barème affiché en vitrine et dans l'agence</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Depuis l'extérieur sur la vitrine de ces établissements dans le même format et au même emplacement que celui normalement alloué aux annonces de vente ou de location ;</li> <li>Sur chaque vitrine publicitaire située hors établissement destinée aux publicités de vente, de location ou de sous-location du professionnel. Lorsque cette vitrine est partagée par plusieurs professionnels, une mention précisant la possibilité de consulter le barème sur simple demande peut être substituée.</li> </ul>
Presse écrite	<p><b>OUI :</b> idem que pour les réseaux sociaux, l'annonce doit comporter les caractéristiques principales du bien</p>	<p><b>OUI</b> idem réseaux sociaux et annonces en ligne et vitrine agence</p>	<p><b>OUI</b> idem réseaux sociaux et annonces en ligne et vitrine agence</p>	<p><b>OUI :</b> idem</p>	<p><b>OUI</b> idem réseaux sociaux et annonces en ligne et vitrine agence</p>	<p><b>OUI</b> Barème honoraires mention qu'il est consultable à l'agence et sur le site internet de l'agence</p>